



MINISTÈRE CHARGÉ DU LOGEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Objet : Attestation de modification de l'étiquette du diagnostic de performance énergétique (DPE) de votre bien

Conformément à l'article 1 de [l'arrêté du 13 août 2025](#) modifiant le facteur de conversion de l'énergie finale en énergie primaire de l'électricité relatif au diagnostic de performance énergétique, le facteur de conversion de l'énergie finale en énergie primaire de l'électricité a fait l'objet d'une modification qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

Votre logement étant concerné par cette modification, vous trouverez en page 2 de ce document, une attestation. Celle-ci, éditée numériquement par l'Ademe conformément à l'article 2 de [l'arrêté du 13 août 2025](#), remplace l'étiquette du DPE qui vous a été communiquée par votre diagnostiqueur, pour faire valoir ce que de droit.

Cette attestation prend appui sur le DPE qui vous a été communiqué par votre diagnostiqueur. Elle se borne à tirer les conséquences du changement du facteur de conversion entré en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Elle a la même durée de validité que ce DPE.

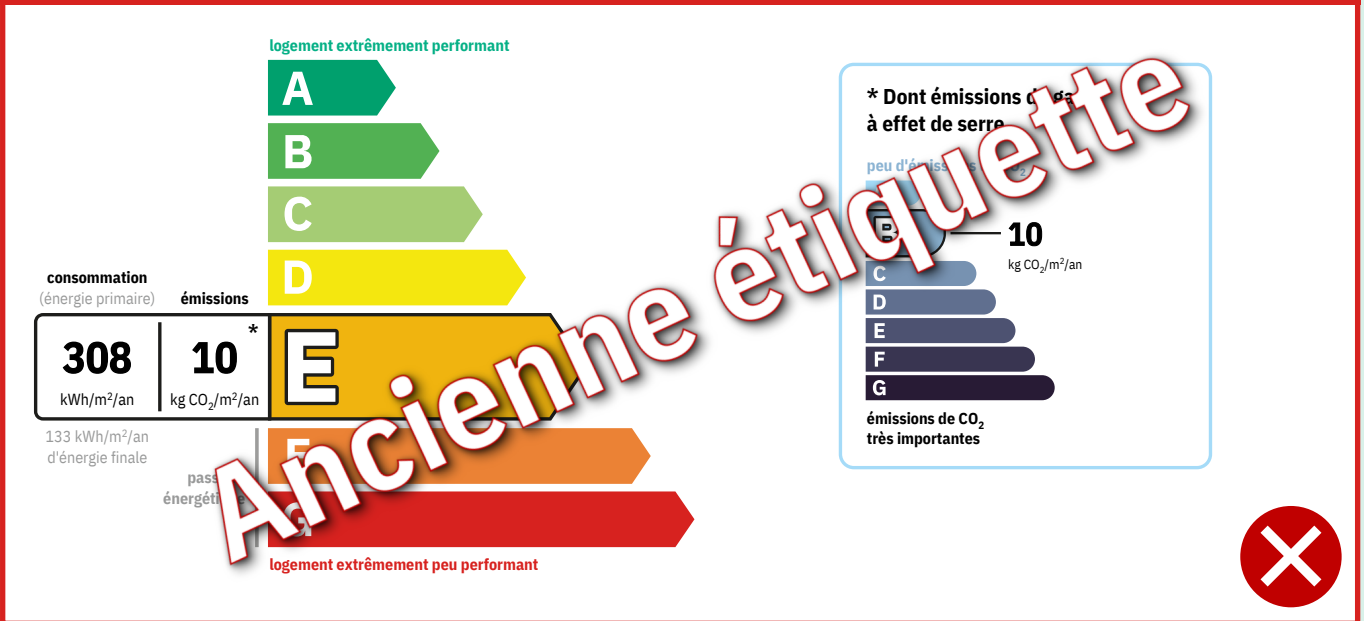
Adresse : **11 Rue des Colombes 02000 Laon**

Type de bien : Maison

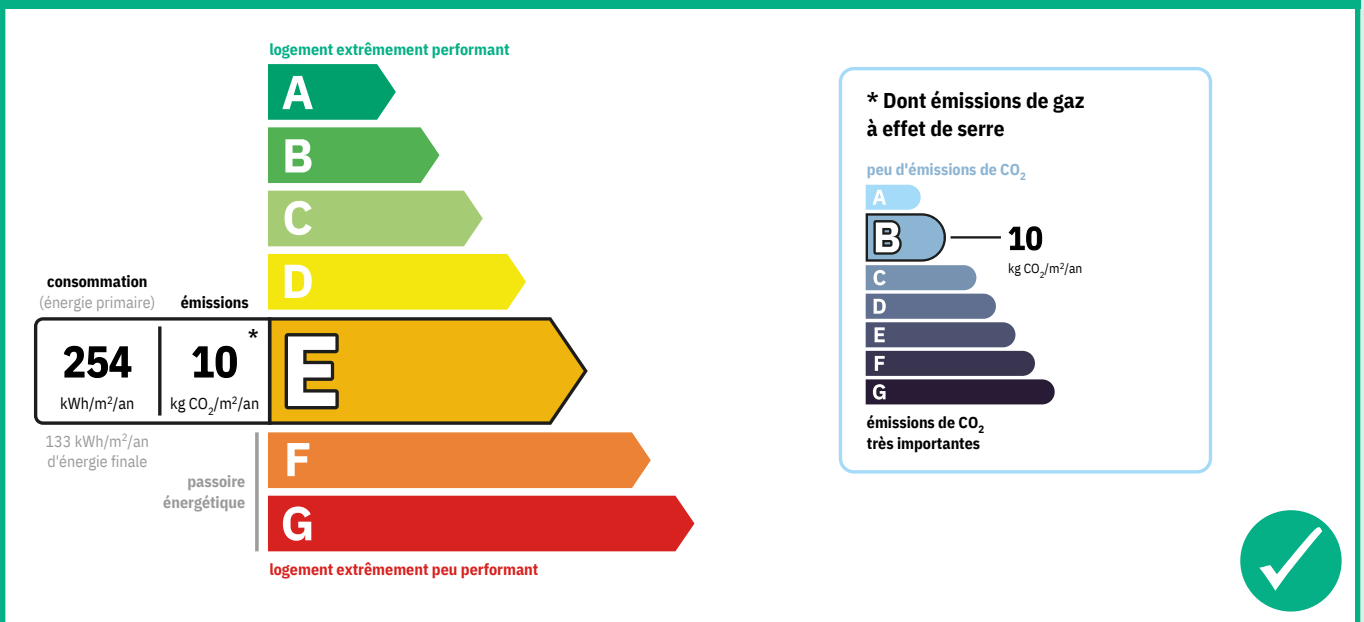
Année de construction : 1974

Surface de référence : **81,51 m²**

Ancienne étiquette de performance énergétique et climatique



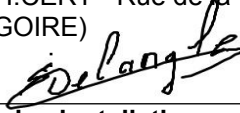
Nouvelle étiquette de performance énergétique et climatique



Depuis le 1^{er} janvier 2026, le facteur de conversion de l'énergie finale en énergie primaire de l'électricité a fait l'objet d'une modification, conformément à [l'arrêté du 13 août 2025](#). Votre DPE est concerné par cette modification. La consommation en énergie primaire de votre DPE est modifiée. Votre étiquette DPE est susceptible d'évoluer. Les autres informations contenues dans votre DPE ne sont pas modifiées.

Cette attestation remplace l'étiquette de votre DPE initial, pour faire valoir ce que de droit. Celle-ci répond aux dispositions réglementaires mentionnées dans [l'arrêté du 13 août 2025](#).

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

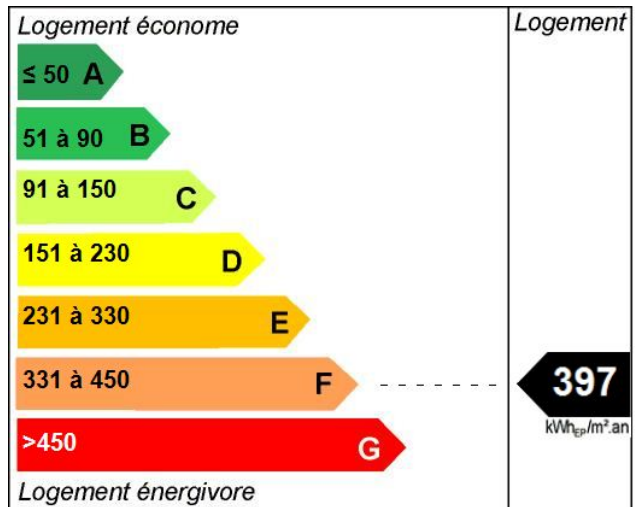
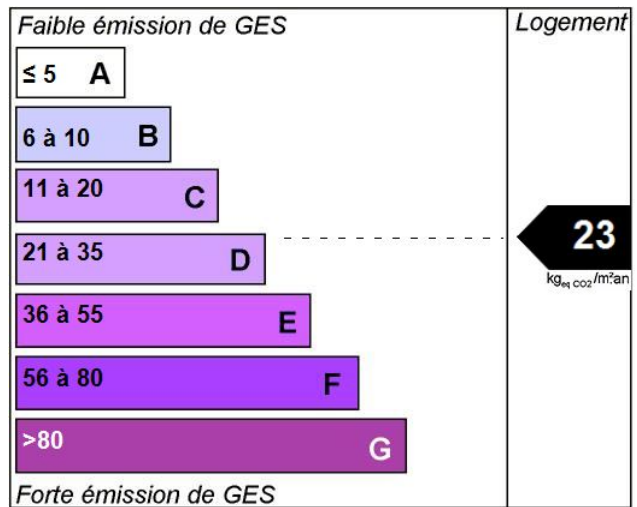
N° : 445001 (#ADEME 1702V1002022B) Valable jusqu'au : 21/11/2027 Type de bâtiment : Maison Individuelle Année de construction : De 1975 à 1977 Surface habitable : 68 m ² Adresse : 11 rue des colombes 02000 LAON	Date de la visite : 26/10/2017 Date du rapport : 22/11/2017 Diagnostiqueur : Emmanuel DELANGLE Certificat de compétence : CPDI 2229 (Parc Edonia - Bâtiment G - I.CERT - Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT GREGOIRE) Signature 
Propriétaire : Nom : OPH DE LAON Adresse : 1 PLACE JACQUES DE TROYES 02007 LAON CEDEX	Propriétaire des installations communes (s'il y a lieu) : Nom : Adresse :

Consommations annuelles par énergie

Obtenues par la méthode 3CL-DPE, version 1.30, estimées au logement prix moyens des énergies indexés au 15/08/2015.

	Consommation en énergies finales	Consommation en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	Détail par énergie et par usage en kWh _{EF}	Détail par usage en kWh _{EP}	
Chauffage	8030 kWh d'Elec	20717 kWh _{EP} /an	919 € TTC ⁽¹⁾
Eau chaude sanitaire	2443 kWh d'Elec	6303 kWh _{EP} /an	218 € TTC ⁽¹⁾
Refroidissement	0 kWh	0 kWh _{EP} /an	0 € TTC ⁽¹⁾
Consommation d'énergie pour les usages recensés	10473 kWh d'Elec	27020 kWh_{EP}/an	1261 € TTC⁽²⁾

(1) : Hors abonnements, (2) : Abonnements inclus

Consommation énergétique (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement	Emission des gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement
Consommation conventionnelle : 397 kWh_{EP}/m².an sur la base d'estimations au logement	Estimation des émissions : 23 kg_{eqCO2}/m².an
	

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

Descriptif du logement et de ses équipements

Logement	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, ventilation
Murs : Murs en béton banché, Ep. (cm) : 20 et -, Isolé ITI, Ep. (cm) : 8 (ITI) Cloison de plâtre, Isolé ITE, Ep. (cm) : 8 (ITE)	Système de chauffage : Installation individuelle, Equipement principal : , Convecteur électrique ancien	Système de production d'ECS : Installation individuelle, Equipement principal : Chauffe-eau électrique
Toiture : Plafond en plaque de plâtre, Isolé ITI, Ep. (cm) : 10 (ITI)	Emetteurs : Convecteur électrique ancien, Présence d'une régulation terminale	Système de ventilation : Ventilation mécanique auto réglable « après 1982 »
Menuiseries : Portes-fenêtres battantes sans soubassement, Double vitrage 4/12/4 Air sec, PVC, Volet roulant PVC (e ≤ 12 mm) Fenêtre battante, Double vitrage 4/12/4 Air sec, PVC, Volet roulant PVC (e ≤ 12 mm) Fenêtre battante, Double vitrage 4/12/4 Air sec, PVC, Sans volet Porte opaque pleine isolée, Autres Portes	Système de refroidissement :	
Plancher bas : Dalle béton, donne sur Terre-plein, Isolé ITI, Ep. (cm) : 5 (ITI) Dalle béton, donne sur Autres, Isolé ITE, Ep. (cm) : 4 (ITE) Dalle béton, Non isolé	Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint : Non	
Energies renouvelables	Quantité d'énergie d'origine renouvelable	0 KWh_{EP}/m².an
Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables :		

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Consommation conventionnelle

Ces consommations sont dites conventionnelles car calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard.

Conditions standard

Les conditions standard portent sur le mode de chauffage (températures de chauffe respectives de jour et de nuit, périodes de vacance du logement), le nombre d'occupants et leur consommation d'eau chaude, la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Ces conditions standard servent d'hypothèses de base aux méthodes de calcul. Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.

Constitution des étiquettes

La consommation conventionnelle indiquée sur l'étiquette énergie est obtenue en déduisant de la consommation d'énergie calculée, la consommation d'énergie issue éventuellement d'installations solaires thermiques ou pour le solaire photovoltaïque, la partie d'énergie photovoltaïque utilisée dans la partie privative du lot.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course. L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Usages recensés

Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement. Certaines consommations comme l'éclairage, la cuisson ou l'électroménager ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêt en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic. Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produites par les équipements installés à demeure et utilisées dans le bâtiment.

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

Chauffage

- Réglez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat à 19 °C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors-gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmateur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
- Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.
- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.

Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.
- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et nettoyez régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

- Aérez périodiquement le logement.

Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

Autres usages

Eclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

Bureautique / audiovisuel :

- Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

Électroménager (cuisson, réfrigération,...) :

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...)

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

Recommandation d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie.

Les consommations, économies, efforts et retours sur investissement proposés ici sont donnés à titre indicatif et séparément les uns des autres.

Certains coûts d'investissement additionnels éventuels (travaux de finition, etc.) ne sont pas pris en compte. Ces valeurs devront impérativement être complétées avant réalisation des travaux par des devis d'entreprises. Enfin, il est à noter que certaines aides fiscales peuvent minimiser les coûts moyens annoncés (subventions, crédit d'impôt, etc.). La TVA est comptée au taux en vigueur.

Mesures d'amélioration	Nouvelle consommation conventionnelle KWhEP/m ² .an	Effort d'investissement	Economies	Rapidité du retour sur investissement	Crédit d'impôt
Isolation combles Isolation de la toiture, en veillant à ce que l'isolation soit continue sur toute la surface du plancher.	378	€€€	★	★	15%
Remplacement du ballon électrique par un thermodynamique	350	€€	★★	★★★	0%

* Cf Annexe 1 pour vérifier l'éligibilité du matériel au crédit d'impôt.

Légende

Economies	Effort d'investissement	Rapidité du retour sur investissement
★ : < 100 € TTC/an	€ : < 200 € TTC	★★★★ : moins de 5 ans
★★ : de 100 à 200 € TTC/an	€€ : de 200 à 1 000 € TTC	★★★ : de 5 à 10 ans
★★★ : de 200 à 300 € TTC/an	€€€ : de 1 000 à 5 000 € TTC	★★ : de 10 à 15 ans
★★★★ : plus de 300 € TTC/an	€€€€ : plus de 5 000 € TTC	★ : plus de 15 ans

Commentaires :

N'ayant pu avoir accès au combles de la toiture au dessus du séjour, nous avons émis l'hypothèse d'une isolation de 10 cm

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste_eie.asp

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y ! www.impots.gouv.fr.

Pour plus d'informations : www.ademe.fr ou www.logement.equipement.gouv.fr

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par

Parc Edonia - Bâtiment G

I.CERT - Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT GREGOIRE

Référence du logiciel validé : QUALIDPE

Référence du DPE : 1702V1002022B

Diagnostic de performance énergétique

fiche technique

Cette page recense les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur dans la méthode de calcul pour en évaluer la consommation énergétique.

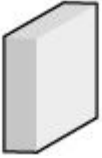


En cas de problème, contacter la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifié (<http://diagnostiqueurs.application.developpement-durable.gouv.fr>).

Généralités




Département	02 (Aisne)
Altitude	78 m
Zone géographique	H1
Type de bâtiment	Maison Individuelle
Année de construction	De 1975 à 1977
Surface habitable	68 m ²
Nombre de niveaux	2
Nombre de logement du bâtiment	1
Inertie	Moyenne
Hauteur moyenne sous plafond	2.5 m
Etanchéité	Fenêtres majoritairement avec joints

Enveloppe

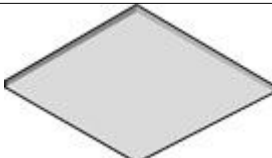
Enveloppe – Caractéristiques des murs

	Description	Caractéristique	Valeur
 U=0.426 W/m²°C	Murs en béton banché, Ep. (cm) : 20 et -, Isolé ITI, Ep. (cm) : 8 (ITI)	U	0.426 W/m ² °C
		b	1.000
		Localisation	Sur Extérieur
		Surface	60.91 m ²
 U=0.417 W/m²°C	Cloison de plâtre, Isolé ITE, Ep. (cm) : 8 (ITE)	U	0.417 W/m ² °C
		b	0.950
		Localisation	Sur Garage
		Surface	10.35 m ²
 U=0.426 W/m²°C	Murs en béton banché, Ep. (cm) : 20 et -, Isolé ITI, Ep. (cm) : 8 (ITI)	U	0.426 W/m ² °C
		b	0.950
		Localisation	Sur Comble faiblement ventilé
		Surface	16.88 m ²

Enveloppe – Caractéristiques des planchers

 U=0.370 W/m²°C	Description	Caractéristique	
		U	Valeur
Dalle béton, donne sur Terre-plein, Isolé ITI, Ep. (cm) : 5 (ITI)		U	0.370 W/m²°C
		b	1.000
		Localisation	Sur Terre-plein
		Surface	38.00 m²
 U=0.689 W/m²°C	Description	Caractéristique	
		U	Valeur
Dalle béton, donne sur Autres, Isolé ITE, Ep. (cm) : 4 (ITE)		U	0.689 W/m²°C
		b	0.950
		Localisation	Sur Garage
		Surface	14.40 m²
 U=0.000 W/m²°C	Description	Caractéristique	
		U	Valeur
Dalle béton, Non isolé		U	0.000 W/m²°C
		b	0.000
		Localisation	
		Surface	30.00 m²






Enveloppe – Caractéristiques des plafonds

 U=0.345 W/m²°C	Description	Caractéristique	
		U	Valeur
Plafond en plaque de plâtre, Isolé ITI, Ep. (cm) : 10 (ITI)		U	0.345 W/m²°C
		b	0.950
		Localisation	Sur Comble faiblement ventilé
		Surface	50.00 m²

Enveloppe – Caractéristiques des locaux non chauffés

b=0.950	Description	Caractéristique	
		b	Valeur
Garage		b	0.950
		Surface Aue	43.000 m²
		Isolation Aue	Non isolé
		Surface Aiu	26.000 m²
b=0.950	Comble faiblement ventilé	Isolation Aiu	Isolé
		b	0.950
		Surface Aue	25.000 m²
		Isolation Aue	Non isolé
b=0.950	Garage	Surface Aiu	16.875 m²
		Isolation Aiu	Isolé
		b	0.950
		Surface Aue	43.000 m²
b=0.950	Comble faiblement ventilé	Isolation Aue	Non isolé
		Surface Aiu	50.000 m²
		Isolation Aiu	Isolé
		b	0.950

Enveloppe – Caractéristiques des vitrages

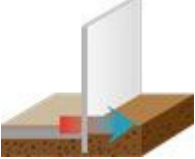
	Description	Caractéristique	
		Caractéristique	Valeur
 Ujn=2.200 W/m²°C	Portes-fenêtres battantes sans soubassement, Double vitrage 4/12/4 Air sec, PVC, Volet roulant PVC (e ≤ 12 mm)	Ujn	2.200 W/m²°C
		Uw	2.700 W/m²°C
		Orientation	Est
		Surface	1.70 m²
 Ujn=2.200 W/m²°C	Fenêtre battante, Double vitrage 4/12/4 Air sec, PVC, Volet roulant PVC (e ≤ 12 mm)	Ujn	2.200 W/m²°C
		Uw	2.700 W/m²°C
		Orientation	Est
		Surface	5.72 m²
 Ujn=2.200 W/m²°C	Fenêtre battante, Double vitrage 4/12/4 Air sec, PVC, Volet roulant PVC (e ≤ 12 mm)	Ujn	2.200 W/m²°C
		Uw	2.700 W/m²°C
		Orientation	Ouest
		Surface	3.79 m²
 Ujn=2.700 W/m²°C	Fenêtre battante, Double vitrage 4/12/4 Air sec, PVC, Sans volet	Ujn	2.700 W/m²°C
		Uw	2.700 W/m²°C
		Orientation	Est
		Surface	1.70 m²
 Ujn=2.700 W/m²°C	Fenêtre battante, Double vitrage 4/12/4 Air sec, PVC, Sans volet	Ujn	2.700 W/m²°C
		Uw	2.700 W/m²°C
		Orientation	Ouest
		Surface	1.70 m²

Enveloppe – Caractéristiques des portes




	Description	Caractéristique	
		Caractéristique	Valeur
 U=2.000 W/m²°C	Porte opaque pleine isolée, Autres Portes	U	2.000 W/m²°C
		Surface	1.97 m²

	Description	Caractéristique	Valeur
		U	2.000 W/m ² C
 U=2.000 W/m²C	Porte opaque pleine isolée, Autres Portes	Surface	1.72 m ²


Enveloppe – Caractéristiques des ponts thermiques de type plancher bas / mur

	Description	Caractéristique	Valeur
		Psi	0.080
 Psi=0.080	Liaison Mur extérieur / Plancher bas	Longueur	16.00 m

Enveloppe – Caractéristiques des ponts thermiques de type plancher haut / mur

	Description	Caractéristique	Valeur
		Psi	0.070
 Psi=0.070	Liaison Mur extérieur / Plancher haut	Longueur	30.00 m
	Description	Caractéristique	Valeur
		Psi	0.760
 Psi=0.760	Liaison Mur extérieur / Plancher haut	Longueur	4.83 m
	Description	Caractéristique	Valeur
		Psi	0.070
 Psi=0.070	Liaison Mur extérieur / Plancher haut	Longueur	13.50 m

Enveloppe – Caractéristiques des ponts thermiques de type refend / mur

	Description	Caractéristique	Valeur
		Psi	0.410
 Psi=0.410	Liaison Mur extérieur / Refend	Longueur	1.20 m

Enveloppe – Caractéristiques des ponts thermiques de type menuiserie / mur

 Psi=0.000	Description Liaison Mur extérieur / Porte	Caractéristique Psi	Valeur 0.000
		Longueur	5.14 m
 Psi=0.000	Description Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Porte-fenêtre	Caractéristique Psi	Valeur 0.000
		Longueur	5.76 m
 Psi=0.000	Description Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Porte-fenêtre	Caractéristique Psi	Valeur 0.000
		Longueur	9.68 m
 Psi=0.000	Description Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Porte-fenêtre	Caractéristique Psi	Valeur 0.000
		Longueur	7.80 m
 Psi=0.000	Description Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Porte-fenêtre	Caractéristique Psi	Valeur 0.000
		Longueur	5.76 m
 Psi=0.000	Description Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Porte-fenêtre	Caractéristique Psi	Valeur 0.000
		Longueur	5.76 m
 Psi=0.200	Description Liaison Mur extérieur / Porte	Caractéristique Psi	Valeur 0.200
		Longueur	5.02 m

Systemes

Systemes – Caracteristiques de la ventilation

Description	Caracteristique	Valeur
Ventilation mecanique auto reglable « apres 1982 »	Qvarep	1.650
	Smea conventionnelle	2.000
	Q4 m²	1.700
	Q4_env	265.965
	Q4	327.165
	Qvinf	20.211
	Hvent	38.148
	Hperm	6.872

Systemes – Caracteristiques du chauffage

Description	Caracteristique	Valeur
Convecteur electrique ancien	Bch	8 728.899
	Re	0.950
	Rr	0.960
	Rd	1.000
	Rg	1.000
	Ich	1.096

Systemes – Caracteristiques de la production d'eau chaude sanitaire

Description	Caracteristique	Valeur
Chauffe-eau electrique, Production a accumulation, 200 litres	BECS	1 501.188
	Fecs	0.000
	Rd	0.800
	Rs	0.768
	Rg	1.000
	lecs	1.627

Explication des écarts possibles entre les consommations issues de la simulation conventionnelle et celles issues des consommations réelles :

1. Le calcul conventionnel est fait pour une température intérieure constante de 18-19°C dans toutes les pièces avec un réduit de nuit pendant 8h et une semaine d'inoccupation en période d'hiver. À titre d'exemple, les coupures de chauffage pendant les périodes de vacances d'hiver ou les baisses de température la journée (lorsque le logement est inoccupé) ne sont pas prises en compte par la méthode de calcul.
2. Données météorologiques : le calcul conventionnel se fait avec des fichiers météo s'appuyant sur une moyenne de 30 ans où peuvent être observées plus de 20% d'écart d'une année à l'autre selon la rigueur de l'hiver.
3. Le confort (température intérieure, nombre de pièces chauffées) n'est pas le même entre un logement récent ou un logement déperditif.
4. Le comportement des usagers n'est pas pris en compte (scénarii d'occupation ; nombre d'occupants; ...).
5. Les doublages (type placoplâtre) et **l'absence** des fiches techniques des matériaux de construction, induisent par manque d'information, une surestimation des consommations.

	Bâtiments à usage principal d' habitation						Bâtiment ou partie de bâtiment à usage principal autre que d'habitation
	DPE pour un immeuble ou une maison individuelle		Appartement avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS sans comptage individuel quand un DPE a déjà été réalisé à l'immeuble	DPE non réalisé à l'immeuble		Appartement avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS sans comptage individuel	
	Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948		Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948		
Calcul conventionnel		X	DPE à partir du DPE à l'immeuble		X		
Utilisation des factures	X			X		X	X

Pour plus d'informations :

www.developpement-durable.gouv.fr, rubrique performance énergétique

www.ademe.fr